

Travaux de modernisation du système d'alarme-incendie aux habitations Beaubien



Dès le début d'août, plus de 150 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations Beaubien, situées au 525, rue Beaubien Est. Les travaux visent à moderniser et à mettre aux normes le système d'alarme-incendie de la tour. Ils s'échelonnent sur environ 18 semaines, soit jusqu'en décembre 2014.

Les travaux consistent, entre autres, à installer un détecteur thermique, une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore, un avertisseur sonore supplémentaire et un nouvel avertisseur de fumée dans chaque logement. À la fin du chantier, des tests seront effectués afin de vérifier le fonctionnement du système. Les travaux entraîneront quelques désagréments : du bruit ainsi qu'un va-et-vient des ouvriers dans l'immeuble.

Nous sommes conscients que ces travaux occasionneront des inconvénients et nous veillerons à ce qu'ils soient achevés le plus rapidement possible. Nous espérons ainsi améliorer votre sécurité et la qualité de votre milieu de vie de manière durable. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.



LA SÉCURITÉ À L'OFFICE

Au cours des dernières années, plusieurs mesures ont été prises par l'Office afin d'assurer la sécurité des locataires dans les habitations. Mentionnons, entre autres, la tenue d'exercices d'évacuation en cas d'incendie, la formation des préposés à la sécurité des locataires en prévention des incendies dans les tours de 40 logements ou plus, la modification ainsi que le resserrement des mesures de contrôle pour l'accès aux immeubles. La mise aux normes des systèmes d'alarme-incendie s'inscrit dans cette démarche.

AVEC VOUS, C'EST NATUREL



Une **rencontre d'information** a eu lieu le **26 juin** dernier aux habitations Beaubien pour expliquer les travaux à venir. Près de **50 personnes** y ont assisté. **Marc Sédillot**, agent de liaison, a animé cette rencontre en compagnie de **Mathieu Ma Hive Dung**, directeur de projets, **Doris Modérie**, technicien en mécanique du bâtiment, et **Jean Gaudreault**, directeur technique chez *Sécutrol*. **Mircea Remus Salamu**, ingénieur de la firme *Martin Roy et associés*, **Hélène Guérin**, préposée à l'entretien et aux réparations, **Kaissa Bessaha**, préposée à la sécurité, ainsi que **Annie-Claude Simard**, travailleuse de milieu au Groupe l'Entre-Gens, ont également participé à cette rencontre.

Ils ont pu répondre à plusieurs questions concernant la nécessité d'installer de nouveaux équipements, plus performants que les anciens, ainsi que l'autonomie du système en cas de panne d'électricité.

Une partie de la discussion a également porté sur les exercices d'incendie. L'OMHM a recommandé aux locataires d'y participer et de prendre au sérieux le déclenchement d'une alarme.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION, AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
 OUVRIERS DANS LES LOGEMENTS 		
 <p>Un détecteur thermique sera installé près de la cuisine.</p>	Le nouveau détecteur ne nécessitera pas de piles.	Modernisation du système d'alarme-incendie et sécurité accrue
 <p>Une lampe stroboscopique munie d'un avertisseur sonore sera installée de manière à ce qu'elle soit visible de toutes les pièces.</p>	La lampe stroboscopique et l'avertisseur sonore permettront d'alerter les malentendants en cas d'incendie.	
 <p>Un avertisseur sonore supplémentaire sera installé dans la chambre à coucher.</p>	Tous ces équipements seront reliés au panneau d'alarme-incendie. Ce dernier est connecté au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM qui préviendra les pompiers si l'alarme se déclenche.	
 <p>L'avertisseur de fumée du logement sera remplacé et installé près de la chambre à coucher dans chaque logement.</p>	Le nouvel avertisseur ne nécessitera pas de piles et ne sera pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM. Ainsi, les pompiers ne seront pas automatiquement appelés pour de la fumée inoffensive, comme lorsqu'une rôtie brûle.	Sécurité accrue
DANS LES AIRES COMMUNES : CORRIDORS, CAGES D'ESCALIER ET SALLE COMMUNAUTAIRE		
 <p>Des détecteurs de fumée et des détecteurs thermiques seront installés.</p>	Les équipements seront reliés au Centre de coordination de la sécurité de l'OMHM.	Sécurité accrue
COMMERCES DANS L'IMMEUBLE		
Les équipements seront également remplacés dans les commerces qui louent des espaces dans le bâtiment de l'OMHM.	La mise aux normes est obligatoire.	Mise aux normes du système d'alarme-incendie et sécurité accrue

DÉROULEMENT DES TRAVAUX

- Les travaux **commenceront dans les aires communes** — cages d'escalier, corridors, salle communautaire — et **se poursuivront dans les logements**, étage par étage.
- Les **étages du haut seront les premiers** à recevoir la visite des ouvriers.
- Lorsque l'ensemble des travaux sera terminé, **une vérification du fonctionnement du système sera faite dans tous les logements.**

INSTALLATION DANS LES AIRES COMMUNES

QUAND	TRAVAUX	DURÉE
Août-Septembre	Les travaux auront lieu dans les aires communes.	Environ 1 mois et demi pour l'ensemble des aires communes

Vers la mi-septembre: début des travaux dans les logements. Vous recevrez alors un avis. L'installation du système d'alarme-incendie nécessitera trois visites dans chaque logement.

1^{re} visite	Installation des nouveaux équipements dans votre logement. Il est possible que de petits trous soient faits dans les murs de votre logement pour passer un nouveau conduit. Si c'est le cas, une moulure sera posée pour cacher les fils.	Environ 1 h 30 par logement
2^e visite	Transition entre les anciens et les nouveaux équipements, désinstallation des anciens détecteurs et avertisseurs.	Moins de 30 minutes par logement
3^e visite	Vérification du fonctionnement des systèmes dans chaque logement, si cela n'a pas été fait lors de la 2 ^e visite.	Moins de 30 minutes par logement

RÔLE DU LOCATAIRE — À VOUS D'AGIR

Votre collaboration est essentielle au bon déroulement des travaux, d'autant que votre présence sera requise afin que les ouvriers puissent travailler dans votre logement. La marche à suivre est la suivante :

1. Lorsque **les travaux commenceront, lisez l'avis général** affiché à l'entrée de l'immeuble.
2. **Lorsqu'il sera temps d'effectuer les travaux dans votre logement, l'entrepreneur vous préviendra et fixera un rendez-vous** afin que les ouvriers puissent entrer chez vous.

L'entrepreneur pourra vous joindre de différentes manières :

- en laissant un mot dans votre **boîte aux lettres**,
- en vous **téléphonant**,
- en plaçant **un avis sur la porte** de votre logement.

Nous vous demandons d'être vigilant et **de surveiller ses avis**.

3. Nous comptons sur votre présence et votre collaboration tout au long des travaux. Assurez-vous d'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous ne pouvez y être, **désignez une personne de confiance, un voisin ou un ami** pour être présent à votre place.
4. **Si, pour une raison majeure ou imprévue**, vous ne pouvez être présent au rendez-vous fixé, nous vous demandons d'en **informer le plus rapidement possible les ouvriers. Vous pouvez également communiquer avec Marc Sédillot, votre agent de liaison, en composant le 514 868-3077.**

L'ENTREPRENEUR

Sécutrol inc. est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations Beaubien. Les ouvriers travailleront du **lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h, mais les rendez-vous dans les logements ne seront fixés qu'à partir de 8 h**. Dans certains cas exceptionnels, cette plage horaire pourrait être prolongée si la bonne marche des travaux l'exige.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS BEAUBIEN

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agent de liaison :
Marc Sédillot
- ◆ Technicien en mécanique du bâtiment :
Doris Modérie
- ◆ Directeur de projets :
Mathieu Ma Hive Dung



EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Kaissa Bessaha
- ◆ Préposée à l'entretien et aux réparations :
Hélène Guérin
- ◆ Agente de location :
Denise Giguère
- ◆ Organisatrice communautaire :
Judith Lemaire

Les travaux majeurs effectués dans votre immeuble sont financés par la Société d'habitation du Québec, la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Communauté métropolitaine de Montréal.



L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-6442

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER est publié parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles nécessite l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Rédaction et coordination
Jocelyne Dorris

Révision
Linguitech

Graphisme
LithoChic inc.